



PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR-SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée générale annuelle des parents
du conseil d'établissement de l'école
Sacré-Cœur-Saint-Viateur
le mardi 24 septembre 2024 à 19 h
662, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec) J9T 2H6

PRÉSENCES

M^{mes} **VOIR FEUILLE DE PRÉSENCES**

MM.



OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Stéphanie Carignan souhaite la bienvenue à tous les parents présents. Il est 19 h.

**NOMINATION D'UN(E)
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Mme Geneviève Ouellet propose Mme Mélody Taillon comme secrétaire d'assemblée. Mme Taillon accepte.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR**

CE-1163-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Jenny Sylvain, appuyée par Mme Karine Nolet,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DE
L'AGA DU 26 SEPT. 2023**

CE-1164-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Mélissa Ouellet, appuyée par Mme Marie-Ève Alarie,

QUE le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des parents du 26 septembre 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**PRÉSENTATION DU
RAPPORT ANNUEL**

Mme Stéphanie Carignan présente le rapport annuel 2023-2024.



ORGANISATION SCOLAIRE

Mme Stéphanie Carignan présente l'organisation scolaire 2024-2025 aux parents présents.

BUTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mme Stéphanie Carignan présente la capsule expliquant les buts de l'assemblée générale annuelle aux parents présents.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Stéphanie Carignan présente la capsule expliquant les rôles et responsabilités du Conseil ainsi que son utilité.

INFORMATION SUR LA PROCÉDURE D'ÉLECTIONS

Mme Stéphanie Carignan explique aux parents présents le déroulement des élections. Cette année, 5 postes sont en élections, dont 3 postes pour un mandat de 2 ans.

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS (ART. 47)

(4) Membres parents et substituts

Cinq postes sont à combler cette année au sein du Conseil.

Mme Jessika Roy se propose comme parent.

Mme Karine Nolet se propose comme parent.

Mme Mélissa Ouellet se propose comme parent.

Mme Marie-Ève Alarie se propose comme membre de la communauté.

Mme Jenny Sylvain se propose comme membre de la communauté.



Sont élues : Mme Jessika Roy
Mme Karine Nolet
Mme Mélissa Ouellet
Mme Marie-Eve Alarie
Mme Jenny Sylvain

CE-1165-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Mme Myriam Thibault, appuyée par M. Michaël Ahern,

QUE les personnes ci-haut élues soient nommées au sein
du conseil d'établissement.

ADOPTÉE.

(1) Représentant au comité de parents et (1) substitut

La première rencontre du comité de parents aura lieu le
21 octobre 2024.

M. Jaquelin Roy propose M. Michaël Ahern comme
représentant au comité de parents.

M. Jaquelin Roy se propose comme substitut.

CE-1166-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Mme Jessica Roy, appuyée par Mme Louise Gagné,

QUE M. Michaël Ahern soit nommé représentant au comité
de parents et M. Jacquelin Roy soit nommé substitut.

ADOPTÉE.



**INFORMATION SUR
L'ORGANISME DE
PARTICIPATION DES
PARENTS (OPP)**

Mme Stéphanie Carignan explique ce qu'est l'organisme de participation des parents.

Mmes Karine Nolet et Marie-Eve Alarie proposent qu'il y ait un OPP cette année.

AFFAIRES DIVERSES

Nommer les autres sujets, s'il y a lieu.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-1167-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Mme Louise Gagné, appuyée par Mme Mélissa Ouellet,

QUE l'assemblée soit levée à 19 h 58.

ADOPTÉE.

La présidente,

La secrétaire,

Stéphanie Carignan

Mélody Taillon